

Rentrée 2018 - 2019
Collège – Lycée

Chers Parents, Chers Elèves,

Nous vous invitons à prendre connaissance des modalités de la prochaine rentrée au collège et au lycée. Comme les autres années, la rentrée sera décalée pour les élèves afin de favoriser l'accueil des élèves de chacun des niveaux.

Nous vous souhaitons à tous un très bel été et de très belles vacances.

*Mme GAUSSON
Chef d'Etablissement*

1 – Dates et horaires de rentrée

6^e	Lundi 3 septembre 2018 : de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
2^{nde}	Lundi 3 septembre 2018 : de 13h30 à 16h30
1^{ère} et Tle	Mardi 4 septembre 2018 : de 8h à 12h et de 13h30 à 15h30
5^e	Mardi 4 septembre 2018 : de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
4^e	Mardi 4 septembre 2018 : de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h30
3^e	Mardi 4 septembre 2018 : de 10h à 12h et de 13h30 à 16h30
Pour tous : le jour de la rentrée prévoir : agenda, trousse, feuilles et sac pour rangement des manuels scolaires.	

2 – Dates à venir

<u>Réunions d'informations de rentrée aux familles en salle Doisneau (2^{ème} étage)</u>	4èmes /3èmes	Jeudi 13 septembre 2018 à 17h30
	6èmes	Lundi 17 septembre 2018 à 17h30
	1ères / Tles	Mardi 18 septembre 2018 à 17h30
	2ndes	Jeudi 20 septembre 2018 à 17h30
	5èmes	Lundi 24 septembre 2018 à 17h30
<u>Vacances scolaires :</u>	Toussaint :	du samedi 20 octobre 2018 au dimanche 4 novembre 2018
	Noël :	du samedi 22 décembre 2018 au dimanche 6 Janvier 2019
	Hiver :	du samedi 16 février 2019 au dimanche 03 mars 2019
	Pâques :	du samedi 13 avril 2019 au dimanche 28 avril 2019

3 – Entrées et sorties de l'établissement

Collège et Lycée : portail, rue Delorme, sur le côté de la Salle des Fêtes.
Ouverture du portail le matin à 7h30.

4 – Emplois du temps des classes :

Ils seront communiqués aux élèves le jour de la rentrée.

5 - Devoirs surveillés / Evaluation du travail des élèves

Devoirs surveillés dans l'emploi du temps, pour tous les élèves de collège et du lycée, selon un calendrier donné en début d'année. Ces travaux sont **rigoureusement obligatoires**, au même titre que les cours.

Des examens blancs auront lieu pour les élèves du collège et du lycée pendant l'année scolaire.

Vous pouvez suivre en continu le travail et les résultats de vos enfants grâce à Ecole Directe sur internet (un code d'accès vous sera fourni après la rentrée scolaire).

Les bulletins trimestriels sont envoyés en version numérique par Ecole Directe. Les familles qui n'ont pas accès à internet pourront demander un envoi postal par l'intermédiaire d'un coupon distribué à la rentrée.

6 – Manuels scolaires

Collège - Lycée : Les manuels scolaires sont prêtés par l'établissement. L'élève doit en prendre le plus grand soin. Les manuels devront être couverts et étiquetés au nom de l'élève en début d'année et rendus en bon état en fin d'année.

Important : 1 chèque de caution de 80 € (non retiré) par élève à l'ordre de l'OGEC St-Benoît est demandé lors de la remise des manuels scolaires. Celui-ci sera encaissé par l'établissement en fin d'année scolaire pour tout manuel scolaire perdu ou abîmé.

7 – Bourses

Lycée : Pour les nouveaux élèves « déjà boursiers », s'assurer auprès de l'établissement d'origine que le transfert a bien été fait.

Collège : une demande est à faire tous les ans à la rentrée. Les documents seront remis à votre enfant à la rentrée par le professeur principal.

8 – Education de la Foi

En ce qui concerne la catéchèse, la culture religieuse, la profession de foi et la confirmation, les calendriers et toutes les indications utiles, seront données après la rentrée.

*A noter : Réouverture des bureaux le mercredi 22 août 2018.
Permanence administrative de 9h à 11h30 le samedi 1^{er} septembre.*

